

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC VILLARD DE LANS, 84 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 38250 VILLARD DE LANS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Monsieur Arnaud BREBION, représentant de la société A PLUS DANS LE BUS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 19 RUE DE LA REPUBLIQUE 38360 SASSENAGE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Arnaud BREBION	250	2 500 €
Madame Nathalie BREBION	250	2 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Mr BREBION Arnaud.

"Lu et approuvé"

BREBION Nathalie

"lu et approuvé"

CIC Lyonnaise de Banque
84, avenue Général de Gaulle
38250 Villard de Lans